

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**  
8, place du champ de foire  
**16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME**  
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38  
mairie@mouthis-sur-boeme.fr

**délibération :**  
**D\_2023\_1\_7**

L'an deux mille vingt trois, le vendredi 06 janvier à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Date de convocation du : 16 Décembre 2022

Présents : 18

**Présents :** Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Votants : 18

**Objet : Signature d'une  
convention avec la Fondation  
30 millions d'amis**

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Monsieur FOURNIER Jean Luc

**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Comme chaque année, dans le cadre de la campagne de stérilisation des chats errants, la commune s'engage à verser à la Fondation 30 Millions d'Amis une participation aux frais de stérilisations et de tatouages afin que cette dernière puisse régler directement le(s) vétérinaire(s) choisi(s) par la commune de Mouthiers-Sur-Boëme sur présentation des factures du(des) praticien(s).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire la campagne de stérilisation des chats errants avec la Fondation « 30 millions d'amis » pour l'année 2023.

Les tarifs sont les suivants :

- 120 € TTC pour une ovariectomie + puce électronique, soit 60 € à la charge de la Commune,
- 100 € TTC pour une ovariectomie + puce électronique, soit 50 € à la charge de la Commune,
- 80 € TTC pour une castration + puce électronique, soit 40 € à la charge de la Commune.

Une nouvelle campagne de stérilisation est prévue sur le territoire communal du 6 au 10 mars 2023 inclus.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :**

- **RECONDUIRE** la campagne de stérilisation des chats errants en 2023,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention la Fondation 30 Millions d'Amis.

**Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 06/01/2023, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le 10/01/2023

**Le Maire,  
Michel CARTERET**

